

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 59 (1962)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Conseils aux débutants

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nous remercions la section apicole du Liebefeld et plus spécialement son directeur, M. le Dr Wille, pour cette initiative qui mérite notre appui sans aucune réserve.



## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

---

**pour janvier 1962**

Rien à faire en ce moment au rucher, en dehors des visites habituelles de contrôle que, par euphémisme, j'allais appeler visites de courtoisie. Celles-ci sont nécessaires, car il s'agit de s'assurer que les entrées sont toujours ouvertes afin de permettre une aération normale.

Vous trouverez peut-être, éparpillées devant les ruches, les palettes que vous utilisez pour l'application du remède Frow ! N'accusez personne de malveillance... Cachez-vous plutôt, restez bien tranquille : vous verrez bientôt dame mésange, effrontée et fureteuse, venir sautiller sur un plateau et s'entêter à tirailler du bec les palettes que vous aviez précautionneusement placées en dehors du groupe d'abeilles. Et de vous fâcher contre l'intruse, elle de vous narguer sur le buisson voisin, attendant, pour revenir et continuer son jeu, que vous ayez tourné le dos.

Vous pensez, mais un peu tard, qu'un grillage ou des épines n'auraient pas été inutiles !

Aujourd'hui, le froid est subitement venu alors que rien ne laissait présager une chute aussi brusque de la température. Le thermomètre est descendu à dix degrés en dessous et la bise souffle méchamment. Et dire qu'il n'y a pas plus de cinq ou six jours, les bourgeons se gonflaient et qu'ici et là des fleurs s'ouvraient, trompées par une douceur hors saison. Même qu'on nous a signalé, de divers côtés, des rentrées de pollen.

Le temps particulièrement doux a créé un risque de pillage où l'on a traité au Frow. Les signes révélateurs du pillage sont un va-et-vient inusité d'abeilles et la présence de fines particules de cire sur le plateau des ruches pillées. Il est à souhaiter que cela n'ait pas été le cas dans votre rucher, sinon les colonies ayant souffert de pillage demanderont une surveillance particulière, vu le manque de nourriture et peut-être de population.

Si le pillage reprend par suite d'une température trop clémence, je vous conseille de changer les ruches de place et de tenir du candi à disposition.

Au cas où vous auriez renoncé à l'emploi du Frow, attendez la seconde quinzaine de mars pour traiter au Folbex. Les mèches

peuvent être demandées aux inspecteurs régionaux qui se feront un devoir de vous renseigner sur la manière la plus rationnelle de procéder.

Nous vous signalons, en passant, que l'agenda apicole romand, édité par l'imprimerie Haesler, Saint-Aubin (Neuchâtel), rend de grands services à l'apiculteur. Il vous permettra de consigner, jour après jour, vos observations et sera un guide précieux pour vos travaux. Par ailleurs, il contient des renseignements administratifs qui pourront vous être utiles.

Dans le numéro de décembre du *Journal suisse d'apiculture*, le préposé aux assurances attire opportunément votre attention sur les conditions à remplir pour être entièrement couvert contre les vols et déprédations. Ne manquez pas de suivre ses conseils.

C'est un lieu commun de répéter qu'il faut profiter de la tranquillité hivernale au rucher pour lire et s'instruire. Vous n'ignorez pas que la bibliothèque de la Romande est gratuitement à votre disposition. Demandez un catalogue au bibliothécaire (voir son adresse exacte dans le *Journal*) et commandez ensuite les livres qui vous plairont.

Cet automne, plusieurs apiculteurs nous ont fait part de leurs craintes quant à l'hivernage de leurs colonies qui avaient emmagasiné une abondante récolte de miellat dans les rayons de corps de ruche, si bien que le nourrissement au sirop fut superflu. D'autres, ayant extrait de ce miel qui est noirâtre et de densité moyenne, ont hésité à le mettre en vente comme miel de table. Nous avons eu l'occasion d'en goûter et d'en faire goûter ; bien qu'il se différencie assez nettement du miel de sapin épais et verdâtre (couleur graisse de char, suivant une désignation locale), il est de bonne qualité. Les abeilles ayant pu effectuer de nombreuses sorties de propreté en novembre et décembre, il y a de sérieuses chances pour que l'hivernage se passe normalement, à la condition que la réclusion imposée par janvier et février ne soit pas trop longue. Mais comme on ne peut rien changer au temps, contentez-vous de veiller à la tranquillité des colonies.

Le moment est venu de préparer le plan de la campagne apicole 1962 ; il est bon de revoir les notes prises en 1961, de les relever sur fiches et cahier répertoire afin de fixer le comportement de chaque colonie et de le comparer à celui des années précédentes. La courbe qu'accuse le développement des populations doit suivre l'épanouissement des saisons. Il s'agit maintenant de déterminer avec le plus de précision possible les causes d'un fléchissement anormal afin de les éliminer par la suite.

Une première observation s'impose, c'est de relever soigneusement l'âge des reines. On admet comme rationnel leur changement tous les trois ans. Prenez note des reines à changer. Le moment propice venu, ou bien vous vous adresserez à un éleveur sérieux

ou bien vous ferez votre propre élevage. Mais, dans les deux cas, il faut agir adroitemment et avec continuité. Il est recommandé d'assurer les reines à l'avance, pour être servi au bon moment.

Si vous entendez faire un élevage, relevez les souches qui fourniront les larves et pointez les colonies éleveuses. Les unes et les autres feront l'objet d'une surveillance attentive au printemps. N'oubliez pas que seules les souches saines et pures vous donneront des produits de qualité. Il en est en apiculture comme dans tous les élevages : la sélection ne doit pas se relâcher. Si vous optez pour telle ou telle race, agissez méthodiquement. Combien de débutants ont vu leur rucher péricliter après quelques années, faute de méthode. Ne vous en remettez pas au hasard et à l'improvisation ; consultez soigneusement les notes prises en cours de saison, elles vous seront précieuses pour maintenir la prospérité dans votre exploitation ainsi que le contentement pour vous-même.

Nous vous souhaitons de bien finir l'année et, quand le dernier feuillet du calendrier 1961 sera tombé, d'aborder l'an nouveau avec la résolution de faire face, quoi qu'il arrive, aux tâches multiples qui vous attendent.

C'est dans ce sentiment, cher débutant, que je vous souhaite joie et santé ; beaucoup de succès dans votre rucher en 1962.

Courrendlin, le 18 décembre 1961.

*Louis Gassmann.*



## DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

### **L'aiguillon des insectes est une arme**

Qu'on me permette d'attirer ici l'attention sur les méfaits de certains insectes hyménoptères (le frelon, la guêpe et l'abeille) caractérisés par leurs quatre ailes membraneuses et leur bouche garnie de pièces broyeuses et lécheuses ; mais ceux dont nous voulons vous parler sont aussi munis d'une arme, l'aiguillon !

C'est tout d'abord le frelon (*Vespa crabo*), long de 30 millimètres environ, à tête fauve, au corselet noir, armé d'un dard flexible, portant à sa base les glandes à venin et qui s'enfonce sous la peau en décrivant une courbe.

Puis la guêpe (*Vespa vulgaris*), qui, après avoir piqué, peut retirer facilement son aiguillon, à surface presque lisse.

Ensuite l'abeille (*Apis mellifica*), dont l'aiguillon, fortement barbelé, reste très souvent dans la plaie, accompagné des glandes à venin et d'une partie de l'abdomen de l'insecte qui va périr un peu plus loin.

Enfin, le vrai bourdon (*Bombus lapidarius*), dont la femelle seule est armée, comme c'est le cas en général.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des mœurs, de l'habitat, de l'utilité de tel ou tel de ces hyménoptères et nous ne parlerons que des effets, des phénomènes objectifs, subjectifs, locaux et généraux de leur piqûre. Tous quatre en effet piquent, la plupart du temps pour se défendre ou pour para-